

Département
Des Deux-Sèvres

Arrondissement
De Bressuire

Siège :
2 Rue Marcel Morin
79100 THOUARS CEDEX
Tél. 05.49.66.01.06

République Française

S E V T

SYNDICAT D'EAU DU VAL DU THOUET

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL
SEANCE DU 18 MARS 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit du mois de mars le Comité Syndical dument convoqué s'est réuni en son siège social sous la présidence de Monsieur Bernard GAUFFRETEAU, Président.

Date de la convocation : 4 mars 2024	Nombre de délégués en exercice : 34 Présents : 19 Absents excusés : 15 Absents : 2 Votants : 21 (dont 2 pouvoirs)
--------------------------------------	---

PRESENTS :

M. AIGUILLON Mickaël ; M. BARREAU Dominique ; M. BICHON Laurent ; Mme BRAUD Françoise (suppléante) ; M. CESBRON Patrice ; M. CHARBONNEAU Claude ; Mme CORLAY-QUESTEL Christiane ; M. DABIN Michel ; M. DANGER Jean-Louis ; M. DORET Michel ; M. DUPAS Bruno ; M. GAUFFRETEAU Bernard ; M. JEUDI Daniel ; M. POUIT Stéphane (suppléant) ; M. PILLOT Jean ; M. RENAUD Denis ; Mme RICHARD Françoise ; M. SOULARD Claude ; M. THOMAS Patrice.

ABSENTS EXCUSES :

Mme GELÉE Maryline est remplacée par M. POUIT Stéphane ;
M. METREAU Jacques est remplacé par Mme BRAUD Françoise ;
Mme BAUDELLOT Chantal a donné pouvoir à M. THOMAS Patrice ;
M. JOZEAU Jacky a donné pouvoir à M. GAUFFRETEAU Bernard ;
M. AUBRUN Thomas ; ; M. CHAUVIN Hervé ; M. CHEVALLIER Jérémy ; M. FUZEAU Bruno ; M. LIGNE Alain ;
M. NERBUSSON Joël ; M. NOIRAUD Bernard ; Mme NOLOT Monique ; M. POUPIN Pascal ; ; M. POYAUX Jean-Michel ; M. WANLIN Jean-Michel.

M. SERRE DE LOURTIQUX Jérôme-Antoine, Trésorier.

ABSENTS :

M. MOTARD Jérôme ; M. WOJTCZAK Richard

Secrétaire de séance : M. PILLOT Jean

C.S. du 18 03 2024

Accusé de réception en préfecture
079-200080844-20240318-CS-DE-24-009-DE
Date de télétransmission : 20/03/2024
Date de réception préfecture : 20/03/2024

FINANCES - BUDGET
VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024

Monsieur le Président présente le budget primitif 2024 aux membres de l'assemblée.

Les dépenses et les recettes en section d'exploitation et en section d'investissement s'équilibrent de la façon suivante :

- Budget exploitation : 8 025 140.85 €
- Budget investissement : 5 437 114.00 €

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- ✓ ADOPTE le budget primitif 2024 tel qu'il a été présenté ;

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Bernard GAUFFRETEAU.

